

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 23 Mars 1886

AVIS

A partir du 1^{er} avril 1886, il sera mis en vente aux bureaux de poste de Monaco et de Monte Carlo, et dans tous les autres débits de la Principauté, des cartes postales à 10 et à 20 centimes (réponse payée), des enveloppes timbrées à 5 centimes, des enveloppes à 15 centimes, de grand, moyen et petit format, et des bandes timbrées à 1 et à 2 centimes à l'effigie de S. A. S. le Prince Charles III.

Les cartes postales, enveloppes et bandes timbrées, de même que les timbres-poste du type français, n'auront plus cours dans la Principauté, et toute correspondance trouvée dans une boîte située sur le territoire monégasque (boîtes de bureau, de gare, boîtes supplémentaires), et qui porterait une figurine française, serait taxée à destination.

NOUVELLES LOCALES

Les blessés de l'accident du 10 de ce mois sont presque tous hors de danger. Plusieurs d'entre eux semblent même à peu près rétablis.

Le Maire de Monaco, président de la Commission administrative, s'est préoccupé chaque jour à juste titre des meilleures dispositions à prendre pour les soins dévoués dont ils ont été l'objet.

Les prédications du Carême, commencées le dimanche 14 mars, ont lieu trois fois par semaine, dimanche, mercredi et vendredi, à la Cathédrale. Comme il a été annoncé, c'est le digne Supérieur de la maison des Carmes de Monaco que M^{gr} l'Evêque a chargé de la Station. Le R. P. Théodore, bien connu dans la Principauté, s'acquitte de sa mission avec un dévouement vraiment apostolique, et sa parole ardente et pleine de cœur ne manquera pas de ranimer le sentiment religieux dans l'âme des fidèles de plus en plus nombreux qui viendront se presser autour de la chaire.

M. Pierre-Jules Hetzel, chevalier de la Légion d'honneur, non moins connu dans le monde des lettres comme éditeur que comme auteur lui-même, sous le pseudonyme de P. J. Stahl, est mort mercredi dernier dans sa 72^e année, à la villa Auguste, à Monte Carlo, où il venait depuis plusieurs années passer l'hiver.

Ecrivain délicat, d'esprit fin et de grand cœur, il affectionnait les publications illustrées destinées à la jeunesse, qui lui est redevable du *Magasin d'éducation et de récréation*. Ses ouvrages sont dans toutes les mains et il comptait beaucoup d'amis.

Le printemps est commencé depuis samedi dernier, et cette fois le temps semble vouloir se mettre d'accord avec le calendrier à la grande satisfaction des nombreux étrangers qui habitent la Principauté. Nos jardins, activés par une douce température, sont superbes et offrent aux yeux le plus joli coup d'œil.

A la suite des dernières tempêtes qui ont éclaté sur la Méditerranée, il s'est produit une augmentation extraordinaire de pression atmosphérique sur les côtes de Provence, et une conséquence remarquable de ce phénomène a été l'abaissement du niveau de la Méditerranée. Sur plusieurs points du littoral, le niveau a baissé de près de 25 centimètres, laissant à nu des fonds sur lesquels de petites barques naviguaient très aisément jusque-là.

Ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit. En 1881, au mois de mars, à Antibes, la diminution de la mer fut considérable. Dans la petite rade qui est à l'entrée du port, on pouvait récolter, à pied sec, les herbes marines ainsi que les holoturies et autres animaux marins, tout étonnés de recevoir directement les rayons du soleil.

M^{me} Rose Delaunay, artiste de l'Opéra-Comique, belle-fille de M. Delaunay, de la Comédie française, s'est fait entendre avec succès, la semaine dernière à Monte Carlo, dans les *Noces de Jeannette* et le *Toréador*.

Ce soir, elle chantera le rôle de Javotte dans *le Roi l'a dit*, opéra comique en trois actes, de Léo Delibes. Les autres principaux rôles seront tenus par M^{me} Noémie Vernon (le Marquis de Flarambel), Maria Herman (Marquise de Montcontour), M. Tauffenberger (Benoît), etc.

Le dimanche 14 mars, on a fort applaudi, au concert du soir du Casino, deux compositions de M. E. Gillet, violoncelliste, solo de l'orchestre de M. Steck, exécutées par lui : un *Madrigal* et le *Rêve après le Bal*.

Le talent et la virtuosité de M. Gillet sont trop appréciés ici pour que nous ayons à faire l'éloge de cet artiste *di primo cartello*.

Le 28 mars, troisième dimanche de carême, par ordre de M^{gr} l'Evêque, une quête sera faite à tous

les offices du matin et du soir, dans toutes les églises et chapelles de la Principauté pour l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*.

Le produit de cette quête et des offrandes particulières sera remis au Président de l'Œuvre, au Vicariat de l'Evêché.

Jeudi 25 Mars 1886, à 2 h. 1/2

18^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STÉCK

- Symphonie en sol majeur* Haydn.
 - A. Introduction et Allegro — B. Largo
 - C. Menuet (Allegretto) — D. Finale (Allegro con spirito).
- Fragments symphoniques de *Samson et Dalila* C. Saint-Saëns.
 - A. Danse des Prêtresses de Dagon — B. Bacchanale.
- La Damnation de Faust* (fragments symphoniques) H. Berlioz. (Légende dramatique).
 - A. Ballet des Sylphes — B. Menuet des Follets.
- Adagio et rondo du *Concerto en la mineur* Rode. M. Corsanego.
- Ouverture de *Tannhauser* R. Wagner.

A l'occasion de la Mi-Carême, le Concert classique du jeudi 1^{er} avril n'aura pas lieu.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE TROISIÈME SÉRIE

Jeudi 18 mars.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, Partagée entre MM. le baron de Saint-Clair et Murphy.

PRIX DU MONT-AGEL (handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième, sur les entrées. — 1 pigeon.

Gagné par MM. Hall 1^{er}, Gordon Smith 2^e, Sutcliffe 3^e.

PRIX D'EZA. — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 pour % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

27 tireurs inscrits :

A 27 mètres, MM. Grace, Murphy, Gordon Smith, lord de Clifford, Sutcliffe, Paul Gervais, baron de Saint-Clair, Hall et Kennedy; à 26 mètres, MM. Lepaulle, Halford, Yardley, le comte de Montecupo, baron de Saint-Trivier.

Gagnants : 1^{er}, M. Sutcliffe; 2^e, lord de Clifford; 3^e, M. le baron de Saint-Clair.

Samedi 20 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres Gagnée par M. Ador.

PRIX DE LA CORNICHE (handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

25 tireurs inscrits :

A 28 mètres, M. Sutcliffe; à 27 m. 1/2, MM. Kennedy, lord de Clifford; à 27 m., MM. Paul Gervais et baron de Saint-Clair; à 26 m. 1/2, MM. comte de Montecupo et Edgard Murphy; à 26 m., MM. Hall, Grace et baron de Saint-Trivier; à 25 m. 1/2, M. Gordon Smith; à 25 m., MM. Tiano et Salting; à 24 m., MM. de Fontaine et colonel Basherville; à 23 m. 1/2, M. colonel de Paget; à 23 m., MM. comte de Chateaubriand, Lepaulle, Halford et James; à 22 m., MM. Crombez, Roqueville, Welbore Ellis; à 21 m., MM. Chouquet et Richardson.

- 1^{er}, M. Welbore Ellis ;
2^{es}, Lord de Clifford ;
3^e, Comte de Montecupo.

Autres poules gagnées par MM. Gordon Smith, Grace, Selwingn, Boyd et Finch.

On annonce, à Nice, la mort de M^{me} Marie Heilbron (vicomtesse de La Panouze), la cantatrice de l'Opéra-Comique, que nous avons applaudie à Monte Carlo dans *Galathée*, la *Traviata*, dans *Mignon* et autres opéras, il y a quelques années.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — La journée des courses, le 17 mars, a été assez belle; la société, peu nombreuse, était cependant des plus distinguées.

Les trois courses plates ont été trois surprises successives. Dans le PRIX DU CASINO, *Métropole* était favorite à égalité contre *Martha*, *l'Eperon* et *Galopin* (6/1). Ce dernier, malgré le peu de faveur qu'il rencontrait, a enlevé la course sans se presser, laissant *Martha* à la seconde place, et *Métropole* troisième.

Le PRIX DE LA VILLE a réuni deux partants, *Brisefer*, à M. de Farconnet, et *Marathon*, au comte de Beauregard. *Brisefer* a mené la course constamment devant le favori *Marathon* et finalement a gagné d'une longueur et demie.

Le DEUXIÈME PRIX DE LA VILLE réunissait cinq partants, parmi lesquels *Prudence II* favorite à 4/5, *Singe* à 1 1/2, et *Galopin* à 4/1. Et c'est encore *Galopin* qui s'est adjugé le prix.

— Mardi, vers 6 heures du soir, au moment où le train 12 entrait en gare de Cannes, un monsieur, mis avec la plus grande recherche, profitant de l'encombrement des quais, a retiré fort adroitement de la poche d'un voyageur qui descendait d'un compartiment de première classe, un portefeuille fort volumineux et qui promettait merveille.

Cependant, au moment de faire disparaître le précieux objet dans une sacoche qui pendait à ses côtés, l'élégant pick-pocket fut saisi au collet par le monsieur volé qui venait de reconnaître son portefeuille sur le point de descendre dans l'ouverture béante du petit sac de cuir.

Se voyant pris, le voleur repoussa brusquement la personne qui le tenait et s'élança comme un éclair du côté de la grille qui se trouve en face de la rue Saint-Nicolas, suivi de près par le sous-facteur Giraud. Grimper sur cette grille avec l'agilité d'un chat et sauter ensuite dans la rue fut pour le pick-pocket, l'affaire d'une seconde.

Mais les cris : au voleur ! arrêtez-le ! avaient éveillé l'attention des cochers et des passants, si bien qu'en voyant un individu courir, une vingtaine de personnes s'élançèrent à sa poursuite et le rejoignirent. Reconduit à la gare au milieu d'une foule énorme, il fut interrogé par M. Bentz, commissaire spécial.

Dans sa sacoche se trouvaient divers objets de toilette, une petite somme d'argent, un couteau à virole, une montre en argent avec gilette en or et un portefeuille contenant des lettres et différents papiers.

Il y a quelques jours, la police faisait semblable capture.

A l'arrivée d'un train venant de Marseille, quatre individus bien mis, mais de mauvaise mine, encombraient les portières des voyageurs de première classe et, dans une bousculade provoquée par eux, un voyageur fut dévalisé.

Un de ces drôles fut arrêté, mais les trois autres, qui étaient certainement des complices, continuèrent leur chemin. Dans le chapeau de l'individu capturé, se trouvaient onze billets de mille francs !

Le métier, paraît-il, est des plus lucratifs.

Nice. — Voici le programme des Régates internationales dirigées par le Club Nautique, sous le patronage de l'Union des Sociétés Nautiques de la Méditerranée, qui auront lieu les 7, 8 et 9 avril :

PREMIÈRE JOURNÉE

Règlement, jauge et allégeance de la U. S. N. M.

1^{re} classe : yachts au-dessus de 20 tonneaux. — 1^{er} prix, une médaille et 1,000 fr.; 2^e prix, une médaille et 500 fr.; 3^e prix, 250 fr.

2^e classe : yachts de 10 à 20 tonneaux. — 1^{er} prix, une médaille et 800 fr.; 2^e prix, une médaille et 400 fr.; 3^e prix, 200 fr.

3^e classe : yachts de 5 à 10 tonneaux. — 1^{er} prix, une médaille et 600 fr.; 2^e prix, une médaille et 300 fr.; 3^e prix, 150 fr.

4^e classe : yachts de 2 à 5 tonneaux. — 1^{er} prix, une médaille et 400 fr.; 2^e prix, une médaille et 200 fr.; 3^e prix, 100 fr.

5^e classe : yachts de 1,5 à 2 tonneaux. — 1^{er} prix, une médaille et 200 fr.; 2^e prix, une médaille et 100 fr.; 3^e prix, 50 fr.

6^e classe : yachts de 1,5 et au-dessous. — 1^{er} prix, une médaille et 150 fr.; 2^e prix, une médaille et 80 fr.; 3^e prix, 40 fr.

Aviron

Embarcations de l'escadre. — Bateaux armés en pêche et en plaisance. — Embarcations de commerce. — Le programme détaillé sera établi ultérieurement.

DEUXIÈME JOURNÉE

Voile

Règlement, jauge et allégeance de la U. S. N. M.

Prix d'Honneur.

Course d'ensemble, réservée à tous yachts ayant pris part aux courses de la journée précédente.

1^{er} prix, diplôme, médaille en vermeil de la U. S. N. M. et 50 fr.; 2^e prix, diplôme, médaille en argent de la U. S. N. M. et 250 fr.; 3^e prix, diplôme, médaille en bronze de la U. S. N. M. et 100 fr.

Embarcations de l'escadre. — Bateaux lestés. — Bateaux de pêche et de service.

Le programme détaillé sera établi ultérieurement.

Vapeur

Règlement du Yacht-Club de France

Course unique : Steam Launches de bossoir.

1^{er} prix, une médaille et 200 fr.; 2^e prix, 100 fr. 3^e prix, 50 fr.

Aviron

Première course : Yoles de Yachts

4 avirons de pointe, 1 barreur.

1^{er} prix, 100 fr.; 2^e prix, 50 fr.; 3^e prix, 25 fr.

Deuxième course : Youyou à la godille

1^{er} prix, 30 fr.; 2^e prix, 20 fr.; 3^e prix, 10 fr.

TROISIÈME JOURNÉE

Journée exclusivement réservée au Prix de la Coupe de l'Union des Sociétés nautiques de la Méditerranée.

Prix unique, la Coupe de la U. S. N. M.

NOTE. — Les yachts étrangers à l'Union ne pourront prendre part à cette course que moyennant une entrée de 200 fr.

Lundi 12 avril. — Régates de croisières de Nice à Cannes pour les yachts ayant pris part aux courses précédentes.

15 et 16 avril. — Régates de Cannes.

20 et 21 avril. — Manœuvres d'ensemble devant Cannes et Nice pour les yachts de 5 tonneaux et au-dessus.

Mardi 27 avril. — Régates de croisières de Nice à Marseille pour les yachts de 10 tonneaux et au-dessus.

Menton. — Le feu s'est déclaré la semaine dernière dans les sous-sols de la grande confiserie Perimond Rumpelmayer; heureusement, et grâce à la promptitude des secours, il n'y a que des dégâts matériels, importants cependant à déplorer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Tout d'abord, je demande à ne pas vous parler du grand événement qui a marqué la semaine à Paris : la célébration de l'anniversaire de la Commune dans plus de quarante banquets avec discours et toasts plus abominables les uns que les autres au dessert. C'est là un spectacle écœurant dont il faut détourner le regard par pitié, même pour ses concitoyens. La majorité de la grand-ville a semblé, d'ailleurs, de cet avis, car, hors des salles de festin où l'anarchisme faisait rage, on ne se serait guère douté de la commémoration du jour. Paris est resté calme, indifférent, et, malgré les provocations farouches affichées pendant la nuit sur les murs de la capitale, l'ordre extérieur n'a pas été troublé.

Pendant que l'anarchie triomphait le verre en main, les artistes peintres procédaient à l'élection des membres du jury d'admission et des récompenses pour le prochain Salon. C'est M. Bonnat qui vient en tête des quarante élus et, après lui, M. Jules Lefebvre. La mission du jury de peinture ne sera

pas une sinécure, car plus de sept mille toiles ont été envoyées au palais des Champs-Élysées et seront soumises à son examen. Sept mille toiles!... Prétendez donc après cela que l'art est dans le marasme!

Parmi les tableaux qui figureront au Salon se trouve le portrait peint par Yvon de Hsü-Ching-Cheng, l'ambassadeur de Chine à Paris qui, cette semaine, a célébré, à l'hôtel de la légation, place Victor Hugo, son second mariage. Sa première femme était morte il y a un an à Berlin.

La nouvelle ambassadrice, âgée de dix-sept ans, est la fille d'un des mandarins les plus qualifiés du Céleste-Empire. Elle a les traits d'une finesse incomparable et le teint d'une fraîcheur éclatante, tout lis et tout rose. Avec cela, une magnifique chevelure noire. Un repas, qui a réuni à la légation les proches de Hsü-Ching-Cheng et le personnel de sa mission, a suivi la cérémonie nuptiale, d'un caractère tout à fait intime.

Après un mariage, un enterrement. La vieille maison de Rougé vient d'être frappée d'un deuil bien cruel et bien inattendu en la personne de la comtesse Adolphe de Rougé, qui a succombé en quelques jours à une fluxion de poitrine. La comtesse de Rougé, née de Saint-Georges de Vérac et dont la mère était une Noailles, était la sœur de la comtesse Gaspard de Castries, si justement orgueilleuse de ses onze enfants. De son mariage avec le comte Adolphe de Rougé, qu'elle perdit il y a quelques années, elle laisse un fils, le comte Arthur de Rougé, qui a été à plusieurs reprises candidat du parti conservateur, et quatre filles, M^{me} de la Mazelière, d'Ysoard, de Costa de Beauregard et une sœur de charité, qui a pu assister sa mère mourante.

Les Rougé sont originaires de Bretagne et comptèrent des représentants aux Croisades. Très nombreux, possédant des alliances très étendues, le deuil qui les frappe aura un contre-coup marqué dans l'aristocratie française et va fermer nombre de salons.

Le Président de la République a inauguré, cette semaine, l'exposition de Blanc et Noir, une des plus utiles et des plus intéressantes de notre époque. Les plus grands maîtres dessinateurs y ont pris part, et c'est à la fois un ensemble très complet et très remarquable qui permet, à certains points de vue, de se faire une juste idée de la valeur artistique de l'école française.

Les paysagistes sont, comme toujours, en grande majorité, le fusain se prêtant merveilleusement au paysage. Rien de plus facile que d'obtenir des effets du blanc au noir, des vigueurs, du fouillis, de la vibration, et la difficulté commence seulement lorsqu'il faut pousser l'exécution sans détruire l'effet de l'ensemble. Sous ce rapport, MM. Lalanne et Appian restent les maîtres du fusain de notre époque.

A propos d'art, le conseil municipal vient de concéder un terrain pour l'érection au Père-Lachaise d'un monument à Paul Baudry. On s'occupe, en ce moment, de réunir les œuvres du peintre dans une exposition dont le produit servira à élever ce monument. A cette occasion, le comte Henckel autorisera la visite du grand salon de l'ancien hôtel de Paiva, aux Champs-Élysées, qui contient des panneaux de Baudry représentant les femmes rendues célèbres dans l'histoire par leur beauté. Un louis sera le prix d'entrée à cette exhibition pour laquelle il ne sera délivré qu'un nombre limité de cartes.

Les beaux-arts, n'ont du reste, jamais été plus en vogue, et si l'on en doutait, on n'aurait qu'à regarder les albums répandus sur les tables des salons et dont la variété le dispute à l'attrait. L'album fait partie, aujourd'hui, d'une corbeille de noces qui se respecte, et, sur ce point, la France n'aura bientôt plus rien à envier à l'Angleterre.

Là, le goût des albums est poussé jusqu'à la passion, et on lui donne tous les prétextes possibles. C'est de l'autre côté du détroit que règne l'album sportif où sont peints tous les vainqueurs des courses de chevaux qui ont fait gagner de l'argent au possesseur de l'album. L'album des animaux domestiques chers à monsieur ou à madame est aussi en vogue. L'image de la perruche s'y trouve en regard de celle de l'angora; le bichon havanais y fait vis-à-vis au lévrier. Lady D... a un album où sont représentées toutes les toilettes qu'elle a portées depuis son mariage.

La reine Victoria donne, d'ailleurs, l'exemple de ce

goût pour les albums. Elle en possède une collection variée et d'un grand relief artistique. Il y a parmi eux, notamment, deux albums venus de France; l'un, présent du roi Louis-Philippe, rappelle les différentes phases de son séjour à Eu, dues au pinceau des plus célèbres artistes de l'époque; l'autre, offert par Napoléon III, est à l'aquarelle, le recueil des souvenirs de son voyage en France en 1855. En France, la famille d'Orléans possède des albums sans fin et des plus curieux, la plupart reflets des voyages si nombreux faits à travers le monde par les princes. A une époque qui voit l'écroulement de tant de choses, il est consolant de voir que l'art reste debout, plus cultivé, plus honoré et aussi plus payé que jamais — les cinq millions produits par la vente Morgan, à New-York, en sont une preuve éloquente.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

L'ART DES JARDINS (1)

Sous ce titre, l'éditeur, M. J. Rothschild, vient de publier un magnifique ouvrage, qui présente un intérêt général à tous les amateurs de jardins, aux municipalités des grandes villes des deux mondes, et aux amateurs de beaux livres.

L'ouvrage est divisé en deux parties principales : l'une *historique*, l'autre *didactique*.

Le premier chapitre de la partie didactique contient les préceptes du genre irrégulier ou paysager, d'après les maîtres les plus autorisés : Loudon, Mac Intosh, Kemp, Decaisne, Choulot, Barillet-Deschamps, Hirschfeld, Pückler-Muskau, Siebeck, Meyer, Petzhold, Neumann, etc.

Le deuxième chapitre donne les règles du tracé des jardins réguliers, qu'on a encore assez souvent l'occasion de mettre en pratique, au moins partiellement.

Viennent ensuite : les préceptes spéciaux pour l'établissement des jardins de villes; une revue sommaire des plus importantes créations modernes en France et à l'étranger.

Un dernier chapitre, consacré aux squares et promenades, contient des renseignements techniques qui pourront être utiles aux administrations municipales disposées à suivre de loin l'exemple de Paris, et aux propriétaires qui voudraient exécuter, sur une échelle moins vaste, des travaux analogues, tels que la transformation d'un bois ordinaire en parc ou jardin paysager.

L'illustration de ce volume a été l'objet de soins tout particuliers. On s'est efforcé de lui donner, dans toutes ses parties, un caractère à la fois attrayant et utile.

L'ouvrage se termine par un tableau sommaire des travaux de la transformation de Paris, exécutés d'après un plan d'ensemble, et par l'indication des prix principaux des travaux de jardinage à Paris, des documents d'un sérieux intérêt pratique.

Nous espérons que ce rappel de l'œuvre à la fois artistique et philanthropique de la transformation de Paris encouragera les municipalités à suivre cet exemple et à établir, dans de plus modestes proportions, des promenades, des squares, propices aux joyeux ébats de l'enfance, au délassement des habitants laborieux, et dont la vue repose à la fois l'esprit et les yeux.

(1) *L'Art des Jardins*. — Parcs, jardins et promenade. Etude historique, principes de la composition, plantations, décoration pittoresque et artistique. Traité pratique et didactique, par le baron Ernouf, 3^e édition entièrement refondue et publiée avec le concours de M. Alphand, directeur des travaux de la ville de Paris, inspecteur général des ponts et chaussées. Publication de luxe in-4^e, ornée de 512 vignettes représentant des plans de jardins anciens et modernes, petits jardins, parcs modernes, jardins de ville, kiosques, maisons d'habitation, ponts, tracés, détails pittoresques, accidents de terrain, arbres, effets d'arbres, plantes ornementales, etc.; augmentée des plus jolis squares de la ville de Paris avec leur disposition des plantes et des plans des parcs et jardins les plus réussis de MM. Alphand, le comte Choulot, Barillet-Deschamps, Meyer, Kemp, Neumann, Siebeck, etc., pouvant servir d'excellents modèles. Ouvrage essentiellement pratique à l'usage de tout propriétaire de jardin (du plus petit au plus grand parc), des ingénieurs, horticulteurs, régisseurs, architectes, etc. — Un fort volume in-4^e, imprimé avec luxe sur papier teinté fort et sous couverture peau d'âne en couleur, 20 fr. — En reliure, 25 fr. Edition sur papier de Hollande, 30 fr. Sur Japon, 40 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — Paris, J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saint-Pères.

L'INCUBATION ARTIFICIELLE ET LA BASSE-COUR, par VOITELLIER. — 4^e édition. Traité complet d'élevage pratique (1).

Le nom de l'auteur nous est un sûr garant auprès du public éleveur et amateur.

Comme le dit très bien M. Voitellier dans la préface de cette 4^e édition, huit grandes années d'études et d'expériences ont ajouté à son œuvre.

Aujourd'hui, on ne s'occupe plus de basse-cour, on fait de l'aviculture.

Autrefois, la basse-cour était l'accessoire naturel et nécessaire de la ferme; les poulets semblaient pousser librement dans la prairie, au milieu des troupeaux.

On eût bien surpris la fermière en la félicitant sur son habileté à soigner ses volatiles; c'était pour elle chose très simple, aussi n'y apportait-elle que peu de soins.

La poule couvait ses œufs dans quelque coin ignoré, conduisait ses poussins dans les champs voisins et les ramenait le soir à la ferme. Tant pis, si quelques-uns manquaient à l'appel, il en restait toujours assez.

L'aviculture raisonnée a changé tout cela, elle est devenue, pour les privilégiés de la fortune, une distraction de haut goût; elle constitue dans les campagnes une véritable industrie, aussi sérieuse que lucrative.

Comme telle, elle mérite d'être étudiée sous toutes ses faces et dans ses moindres détails, c'est le but de cet ouvrage.

FAITS DIVERS

Le *Ligustrum* ou *Troëne* du Japon s'accommode du climat du centre de la France, mais il n'y prend qu'un modeste développement; par contre, il acquiert, sous le climat du midi, les dimensions d'un bel arbre de moyenne grandeur. On en connaît de nombreux sujets hauts de 8 à 10 mètres, et aux têtes ayant partout des proportions en conséquence.

Certains horticulteurs s'étonnent que l'on ne plante pas, jusqu'à ce jour, dans notre midi, sous toute l'étendue du climat de l'olivier, des avenues avec ce bel arbre.

Les sujets sur une tige, pour avenue, s'élèvent très vite, très bien et ils peuvent être cédés, à prix modérés, en pépinière; il paraît certain que, plantés en avenues ou en bordure de routes, ils acquerraient un rapide, beau et uniforme développement.

Ce végétal à feuilles persistantes se comporte bien dans toutes les terres, sauf toutefois dans celles se desséchant trop en été et où il devient souffrant pendant les grades chaleurs, s'il n'est arrosé. — Il faudrait aussi se garder de planter de troëne du Japon des avenues rapprochées de la mer et en des lieux où il serait atteint par les embruns ou brouillards d'eau salée que soulèvent, sur certains points de la côte, les vents du large. Les feuilles du tronc sont brûlées par ces embruns.

LES MONNAIES ADMISES EN CIRCULATION

Le décret du 30 décembre 1885 a rendu exécutoire la nouvelle convention monétaire conclue le 6 novembre 1885, entre la France, la Grèce, l'Italie, la Suisse et la Belgique.

Il résulte de cette convention que chacun des Etats signataires s'engage à accepter les monnaies divisionnaires frappées par les autres Etats. D'après cette disposition, les pièces d'appoint italiennes, dont la circulation avait été momentanément suspendue, doivent être de nouveau admises dans les caisses publiques, depuis le 1^{er} janvier 1886.

Pour éviter tout équivoque, nous pensons qu'il y a intérêt à mettre sous les yeux du public la nomenclature des monnaies dont l'emploi est autorisé en France.

En voici le tableau tel qu'il doit être affiché dans tous les bureaux :

MONNAIES FRANÇAISES. — Or, pièces de 100 fr., de 50, de 40, de 20 fr. sans distinction de millésime. Pièces de 10 fr. et de 5 fr. aux millésimes de 1856 et années suivantes.

Argent : Pièces de 5 fr. sans distinction de millésime. Pièces de 50 c. et de 20 c. aux millésimes 1864 et années suivantes.

Bronze : Pièces de 10 c., de 5 c., de 2 c. et de 1 c., frappées à partir de 1852 inclusivement.

(1) Librairie de Firmin-Didot et C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris. 1 volume, 3 fr. 50.

Un livre, en quelque sorte le complément de cet ouvrage et intitulé *La Poule pratique*, par E. Leroy, est en vente à la même librairie. — Prix, 3 fr.

Observations : Toutes les pièces qui n'ont pas été portées dans cette énumération sont démonétisées. Les pièces françaises d'or et d'argent sont admises par les caisses publiques sans limitation de quantité; les pièces de bronze, pour l'appoint de 5 fr. seulement.

MONNAIES ÉTRANGÈRES. — Or : Belgique, Grèce, Suisse, pièces de 100 fr., de 50, de 20, de 10 et de 5 fr. Monnaies à l'effigie de la Principauté de Monaco, pièces de 100 fr. et de 20 fr. Monnaies de l'Autriche-Hongrie, pièces de 8 et de 4 florins (20 et 10 fr.).

Nota : Dans les monnaies d'or italiennes sont comprises les pièces de 20 fr. et de 10 fr. de l'ancien royaume de Piémont et celles de 40 fr. et de 20 fr. de l'ancien royaume d'Italie.

Argent : Belgique, Grèce, Italie, Suisse, pièces de 5 fr. sans distinction de millésime à l'effigie de ces quatre Etats. Dans les pièces italiennes sont comprises celles de l'ancien royaume de Piémont et de l'ancien royaume d'Italie.

Pièces belges aux millésimes de 1866 et années suivantes. Pièces grecques aux millésimes de 1866 et années suivantes. Pièces suisses aux millésimes de 1866 et années suivantes. Pièces italiennes aux millésimes de 1863 et années suivantes.

Bronze, cuivre ou billon : L'introduction et la circulation en France des monnaies étrangères de cuivre et de billon sont prohibées.

Observation : Les pièces d'or et les pièces d'argent de 5 fr. des pays de l'Union monétaire sont admises par les caisses publiques sans limitation de quantité, les pièces divisionnaires d'argent des mêmes pays, jusqu'à concurrence de 100 fr. seulement, dans chaque paiement.

La Vaccination contre la rage. — Grande affluence à l'Académie des sciences, où M. Pasteur devait communiquer à ses collègues les premiers résultats de l'application à l'homme de sa méthode de vaccination contre la rage. Les membres de l'Académie étaient au complet : M. de Freycinet, président du conseil, assistait également à cette séance.

Aussitôt après les communications d'usage, M. Pasteur a donné lecture de son très intéressant mémoire.

En voici l'analyse aussi succincte et aussi complète que possible.

Depuis la découverte de sa méthode, M. Pasteur en a fait l'application à 385 personnes mordues par des chiens ou des chats enragés. Le premier malade avait été mordu le 24 juillet 1885; il est, depuis longtemps, à l'abri de tout danger.

Tous les sujets venus se faire traiter à son laboratoire avaient été mordus par des animaux reconnus enragés par un médecin ou par un vétérinaire.

Eh bien, sait-on combien de malades ont été guéris par M. Pasteur? Tous, sauf une petite fille de dix ans, Louise Pelletier, laquelle était venue se faire soigner trente-sept jours après avoir été mordue. Et à ce propos, M. Pasteur a démontré à la suite de quelles expériences aussi curieuses que probantes il avait acquis la certitude que cette enfant avait succombé aux effets du virus inoculé par le chien qui l'avait mordue et non aux suites du traitement suivi.

Résultats merveilleux, on le voit, puisque la statistique donne en moyenne 1 mort par rage sur 6 personnes mordues.

Le président a vivement félicité M. Pasteur au nom de l'Académie et de l'humanité.

Sur une question de M. Vulpian, M. Pasteur, qui avait demandé la création d'un établissement vaccinal contre la rage, a expliqué qu'un seul établissement fondé à Paris suffirait, non seulement pour la France, mais pour le monde entier. L'entretien en coûterait 40 à 50,000 francs par an. M. Pasteur ne pense pas qu'il soit besoin, pour le créer, de s'adresser à l'Etat; il pourrait être pourvu aux dépenses par souscription nationale ou même internationale.

M. de Freycinet s'est alors levé et a déclaré, aux applaudissements de l'assemblée, que le concours du gouvernement était d'ores et déjà acquis à cette œuvre si éminemment philanthropique.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e MARCELLIN MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE PUBLIQUE DE MEUBLES

Le vendredi vingt-six mars courant et jours suivants, à deux heures du soir, dans trois bâtiments sis à Monaco, boulevard de la Condamine, connus sous le nom de : *Hôtel Bristol*, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente publique aux enchères, du beau mobilier contenu dans les trois villas, comprenant : literie complète, bois d'acajou, pitch pin, armoires

à glace, toilettes, fauteuils, divans, bibliothèque, bureaux, lingerie, rideaux, tapis, vaisselle, cristaux, batterie de cuisine, etc. etc.

Au comptant.

Monaco, le 17 mars 1886.

L'Huissier, MARS.

Étude de M. VALENTIN, notaire et défenseur, rue du Tribunal, 2, à Monaco

A VENDRE PAR LICITATION

Le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-six, jour de samedi, à dix heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, délégué à cet effet, et en présence de monsieur l'Avocat Général, dans la salle des audiences dudit Tribunal, sis au palais de Justice, rue du Tribunal, n° 2;

L'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession du sieur Nicolas Isoard et de la dame Thérèse Portalo, de leur vivant demeurant à Monaco.

Sur la poursuite de la dame Angéline Isoard, épouse du sieur Antoine Casadio, journaliers, demeurant ensemble à Monaco, le mari pour assister et autoriser son épouse, et ayant M. Valentin pour défenseur, en l'étude duquel elle a élu domicile;

Contre :

1° La dame Jeanne Isoard, épouse du sieur Pierre Gasparotti, journaliers, le mari pour la due assistance et autorisation de sa femme;

2° Le sieur Joseph Gasparotti, maçon, agissant en qualité de père et tuteur légal de Joseph Gasparotti, son fils mineur, issu de son légitime mariage avec la dame Joséphine Isoard, son épouse, décédée;

3° Le sieur Charles Isoard, employé au Casino;

4° Le sieur Dévoto Isoard, maçon;

5° Et le sieur Emmanuel Isoard, entrepreneur de travaux publics;

Colicitants, demeurant tous à Monaco.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Le troisième étage d'une maison, sise à Monaco rue du Milieu, n° 10, divisé en deux petits appartements, comprenant en tout six pièces et confrontant : du nord, la rue du Milieu; du midi, la rue des Briques; de l'ouest, Jean Médecin; de l'est, la veuve Boisson; au-dessous, les héritiers Lefranc, et au-dessus l'air libre.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal le dix mars suivant.

MISE A PRIX

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé, à la somme de trois mille francs.

Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant, à Monaco le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-six.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-six, folio quatre-vingt-huit recto, case cinq. Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 mars 1886

MENTON, yacht à vap. *Sumbeam*, angl., c. Brassey, passagers.
 ID. yacht à vap. *Sylvia*, angl., c. Trew, id.
 NICE, yacht à vap. *Cécile*, angl., c. Hayman, id.
 ID. yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briand, id.
 ID. vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, id.
 ID. vapeur *Niçois*, fr., c. Martel, id.
 CANNES, b. *Dominique*, fr., c. Jaume, sable.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allégre, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Gambetta*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Ricord, id.
 S*-MAXIME, b. *St-Jean-Baptiste*, fr., c. Martin, bois à brûler.

Départs du 15 au 21 mars 1886

PHILIPPEVILLE, vap. *Statira*, angl., c. Eggesfield, sur lest.
 GÈNES, yacht à vap. *Sylvia*, angl., c. Trew, passagers.
 AJACCIO, yacht à vap. *Sumbeam*, angl., c. Brassey, id.
 NICE, yacht à vap. *Cécile*, angl., c. Hayman, id.
 ID. yacht à vap. *Eros*, fr., c. Briand, id.
 ID. vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, id.
 ID. vapeur *Niçois*, fr., c. Martel, id.
 ID. b. *St-Jean-Baptiste*, fr., c. Martin, sur lest.
 CANNES, b. *Dominique*, fr., c. Jaume, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allégre, id.
 ID. b. *Gambetta*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Ricord, id.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosseries et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO
 LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
 ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condamine
 dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
 — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints
 — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. —
 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE,
 SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.
 Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

AVIS AUX DAMES

La Revue de la Mode, le plus parisien et le plus complet des journaux de modes, pour satisfaire aux nombreuses demandes de patrons qui lui sont adressées, vient d'agrandir et de réorganiser ses ateliers de façon à pouvoir livrer, quarante-huit heures après la lettre reçue, les patrons qui lui seront demandés. Prix des patrons : en papier, 1 fr. 50; en mousseline, tout montés, 5 fr. (Avoir soin d'envoyer, avec sa demande, les mesures exactes et le prix en timbres-poste). S'adresser à Paris, 13-15, Quai Voltaire.

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent. Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent. — Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent. Le numéro avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 cent.

52 NUMÉROS ILLUSTRÉS, 24 FEUILLES DE PATRONS PAR AN

PARIS : Un an, 12 fr. — 6 mois, 6 fr. — 3 mois, 3 fr.
 DÉPARTEMENTS : Un an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50
 UNION POSTALE : Un an, 16 fr. — 6 mois, 8 fr. — 3 mois, 4 fr.

52 NUMÉROS, 52 GRAVURES COLORIÉES ET 24 FEUILLES DE PATRONS

PARIS : Un an, 24 fr. — 6 mois, 13 fr. — 3 mois, 6 fr. 75
 DÉPARTEMENTS : Un an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50. — 3 mois, 7 fr.
 UNION POSTALE : Un an, 30 fr. — 6 mois, 15 fr. — 3 mois, 7 fr. 50

ABONNEMENTS ET VENTE

13 et 15, quai Voltaire, à PARIS
 A LONDRES, 32, Great Titchfield street. W.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 16, 7^{me} année (20 mars 1886) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Les 14 jours de Max, par Louis Albado, dessin de Hy. — Histoire de l'équitation (2^e partie), dessins et légendes de M. de Clermont-Gallerande. — Ce qu'ils ou elles font des lettres d'amour, par P. de Cantelans, dessin de E. Benner. — La joueuse de harpe, dessin original de Kaemmerer. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Madame se repose, dessin original de Chartran. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — Chronique du sport, par Maubourgnet. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
	16	751.9	753.2	752.4	752.9	753.4	10.8	12.4	13.2	14.4				9.8	75	S E modéré	beau			
17	55.9	55.9	56.2	57.2	57.8	10.2	12.6	12.8	11.2	10.4	78	S O id.	id.							
18	60.1	61.1	61.5	62.8	63.2	10.8	13.8	12.2	12.2	11.4	77	S E id.	id.							
19	64.6	64.9	64.5	64.7	65.2	12.2	14.2	14.2	12.2	12.2	78	id. id.	id.							
20	65.8	67.2	66.2	66.7	67.8	13.6	14.5	15.4	13.8	12.2	79	S O id.	id.							
21	69.1	68.7	67.2	67.6	67.4	10.2	11.2	13.8	13.2	12.6	82	id. id.	nuageux							
22	66.6	66.2	65.6	65.2	65.1	10.5	11.4	14.9	14.2	12.8	80	id. id.	id.							
DATES												16	17	18	19	20	21	22	Pluie tombée : 0 ^{mm}	
Températures extrêmes					Maxima	14.4	15.1	15.5	14.2	15.7	15.1	16.7	Minima	8.2	8.2	8.6	8.2	10.5		9.9